

L'ANNONCE DE PLAN D'UN COMMENTAIRE OU D'UNE DISSERTATION LITTÉRAIRES

Quelques éléments formels, mais nécessaires

- **L'annonce du plan fait partie de l'introduction** ; l'usage est de présenter cette introduction sous la forme d'un seul paragraphe. L'annonce de plan en constitue les dernières lignes.
 - L'annonce de plan se fait après la problématisation du sujet, après qu'on a expliqué pourquoi le sujet pose un véritable problème, quel problème on va devoir résoudre : on ne peut pas faire suivre l'annonce de plan par la question à laquelle ce plan va répondre... **On dit quel problème on va résoudre, et ensuite on dit comment on va le résoudre.**
- **L'annonce de plan indique quelles seront les grandes parties du développement**, et rien d'autre ; elle n'indique pas quelles en seront les sous-parties. Elle n'annonce surtout pas qu'on finira par conclure. C'est une lapalissade de très mauvais effet dans une introduction.
 - On ne peut pas non plus annoncer qu'on traitera le sujet proposé uniquement dans la 3^e partie. Par exemple, si, face au sujet « La vérité dans les *Fables* de La Fontaine », on annonce à l'examinateur d'abord une étude de la vérité, puis une étude de ce que c'est qu'une fable, et enfin une étude de la vérité dans les *Fables*, il risque fort de passer par-dessus les deux premières parties, forcément hors-sujet, et de se limiter, pour évaluer la copie, à la lecture de la 3^e partie.
- **Essayez de formuler le titre de chaque partie sous forme de phrase**, ou, au moins d'une proposition. Séparez l'annonce de chacune des parties par une ponctuation forte : soit un point-virgule, soit un point. « *Nous verrons d'abord ceci ; nous verrons ensuite cela ; enfin nous verrons ça* ».
 - Quelques professeurs insistent pour que la formulation de l'annonce de plan soit élégante, en évitant les formulations trop scolaires à leur goût, du type « *Dans une première partie, nous étudierons... ; ensuite, nous verrons si... ; enfin, nous nous demanderons...* ». En fait, ces formulations scolaires ne posent aucun problème. Elles sont certes très scolaires ; mais qui peut reprocher à un lycéen, voire à un candidat aux concours de l'enseignement, d'être scolaire ? Quoiqu'il en soit, même les professeurs qui rouspéteront contre ces formulations scolaires se contenteront de rouspéter ; ils ne vous enlèveront aucun point pour ces prétendues lourdeurs d'expression. En revanche, si, par souci d'élégance, vous ne parvenez pas à montrer clairement quelles seront les grandes parties de votre développement, on risque fort de vous enlever des points, sous prétexte que la structuration de votre devoir ne serait pas claire.
 - Dans l'idéal, il peut être intéressant de montrer dès l'annonce de plan un raisonnement plus logique, en ne se contentant pas de dire « *d'abord... ; ensuite... ; enfin...* », en marquant des relations logiques entre les parties (opposition, cause et conséquence, concession...) avec d'autres coordonnants : « *d'abord... ; mais... ; donc...* », ou en articulant ensemble les parties sous la forme d'une phrase complexe : « *Si... ; cependant... ; c'est pourquoi...* » (par exemple !). Mais c'est difficile à préparer dans le temps qui vous est imparti, et vous pouvez fort bien réserver pour la conclusion l'articulation logique des idées que développent les différentes grandes parties.
- Un dernier conseil : quand vous rédigez l'introduction de votre devoir, n'écrivez pas tout de suite votre annonce de plan. Laissez quelques lignes en blanc (six ou sept lignes) avant de passer au développement. Vous n'écrirez votre annonce de plan qu'après avoir rédigé votre développement en entier, vingt minutes avant la fin de l'épreuve. On ne sait jamais : il arrive fréquemment de ne pas avoir eu le temps de rédiger la troisième partie ; il arrive plus fréquemment encore de changer légèrement le titre d'une partie en avançant dans la rédaction du devoir.